

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, QUE:-

Lors d'une séance régulière du conseil tenue le 4 juillet 2011, un avis de motion a été fait afin d'adopter un règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Le projet du règlement a été déposé également.

Le projet du règlement sur le code d'éthique et de déontologie s'applique à tout membre du conseil de la municipalité de Bolton-Ouest et l'adoption dudit règlement est prévue pour la séance du 1 août 2011 qui aura lieu à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 9 chemin Town Hall.

A notice of motion was made at the council meeting held July 4, 2011 in order to adopt a bylaw concerning the code of ethics and moral philosophy for elected officials. The bylaw project was also deposited.

The bylaw project applies to all council members of West Bolton and the adoption of said bylaw will be at the meeting scheduled for August 1, 2011 at 7:30pm at the Town Hall, 9 Town Hall.

DONNÉ A BOLTON-OUEST CE 13^{ième} jour de juillet DEUX MILLE ONZE.

